

Image not found or type unknown



# L'employeur peut-il imposer au salarié l'augmentation ou la réduction de son temps de travail ?

publié le **05/07/2012**, vu **793 fois**, Auteur : [Assistant-juridique.fr](http://Assistant-juridique.fr)

La réduction ou l'augmentation du temps de travail d'un salarié ne constitue pas forcément une modification de son contrat de travail. L'employeur peut donc l'imposer aux salariés dans certaines hypothèses.

[Lire l'article](#)